Délibération N° 04

Objet : 5.2.1 - Modification du Règlement Intérieur de la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements

Le 25/06/2026,

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, **le Président ayant constaté le quorum,**

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1er février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22, n° AD/290424/H/2, n°AD/170225/H/2, n° AD/230625/H/2 et n° AD/300326/H/1 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants,

Considérant la nécessité de modifier certains aspects juridiques et pratiques inscrits dans plusieurs des articles du règlement intérieur actuel de la CALEOL,

Considérant le projet de règlement intérieur modifié, version juin 2026, soumis ce jour,

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :

Approuve la modification du Règlement intérieur de la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL) conformément au projet version juin 2026 soumis ce jour.

ARTICLE 2 :

Autorise Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE
Vincent GAUDY

CA du 25.06.2026
GC/JD

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20260625-20260625-04-DEV-DE
Date de télétransmission : 26/06/2026
Date de réception préfecture : 26/06/2026